

Journée internationale
contre les violences
faites aux femmes

PAS UNE DE PLUS !

Samedi
25 novembre

11h



RASSEMBLEMENT ET MANIF



Place de la Mairie
de Tarbes



Collectif
Droits
des Femmes

65



Le 25 novembre, journée internationale contre les violences faites aux femmes et aux filles, manifestons contre toutes les violences sexistes et sexuelles !

Dans un contexte de guerres qui se multiplient, notre soutien va à toutes les femmes dans le monde, premières victimes avec les enfants et les personnes LGBTQI+, des conflits armés. Nous manifestons particulièrement notre soutien aux femmes d'Ukraine, de Birmanie, de Palestine, d'Israël, du Haut-Karabakh, à nos sœurs afghanes, à nos sœurs iraniennes et kurdes en révolte pour leur liberté, à nos sœurs ouïghours.

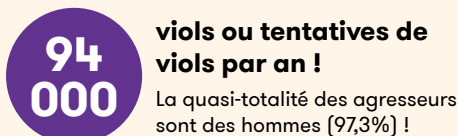
Le 25 novembre nous marcherons pour rendre hommage à toutes les victimes de la violence machiste, à toutes celles qui souffrent et qui luttent. À toutes celles que nous avons perdues.

Les violences sexistes et sexuelles surviennent partout, et tout le temps : dans nos espaces familiaux, sur nos lieux de travail et d'études, dans l'espace public, dans tous les milieux sociaux. Elles touchent les femmes comme les filles.

Elles trouvent racine dans le patriarcat et se situent aussi, souvent, au croisement d'autres discriminations. Ainsi les femmes les plus touchées par ces violences sont celles qui souffrent déjà de multiples oppressions : les femmes racisées (ou victimes de racisme ou racialisées), les femmes migrantes, sans papiers, les femmes précarisées, en situation de handicap, les femmes lesbiennes et bi, les femmes trans, en situation de prostitution et celles victimes de l'industrie pornocriminelle.

I Quelques chiffres

→ En France depuis 2017



160
000

**enfants sont victimes de violences sexuelles
chaque année, en majorité au sein de la famille.
Mais leur parole peine toujours à être reconnue.**



La plupart du temps, encore, les victimes ne sont pas crues, les plaintes classées sans suite, l'impunité des agresseurs persiste ! La justice reste encore largement sourde à reconnaître les violences perpétrées.

Les femmes demandeuses d'asile sont très vulnérables aux réseaux de prostitution, de proxénétisme et de traite des êtres humains. Le projet de loi « Asile et immigration » ne fera que dégrader encore plus la situation de ces femmes comme celle de toutes les femmes sans papiers.

Sur les lieux de travail plus de 8000 viols ou tentatives ont lieu chaque année et un tiers des femmes subissent du harcèlement sexuel !

Nous exigeons l'application des lois existantes, un plan d'urgence national, des politiques publiques s'élevant contre la tolérance sociale, une loi cadre contre les violences faites aux femmes promouvant la prévention, la protection et la solidarité vis à vis des victimes et des co-victimes, mettant fin, enfin, à l'impunité des agresseurs !

Pour lutter efficacement contre les violences faites aux femmes, il faudrait au minimum 2,6 milliards d'euros. L'État en dépense aujourd'hui 184,4 millions. On est loin du compte !



collectif65droitsdesfemmes@gmail.com



Collectif Droits des Femmes 65



@Coll65Femmes



Collectif65droitsdesfemmes



Collectif
Droits
des Femmes **65**

Violences contre les femmes : la loi vous protège !

Dans l'urgence :



Brigade de gendarmerie,
Commissariat de police

☎ **17**



Pour le soin : service
des urgences, médecins

☎ **15**

En parler, s'informer :



- Aid'victimes 05.62.51.98.58
- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles 05.62.93.27.70
- Centre Départemental d'accès aux Droits 05.62.34.96.73
- Planning familial 05.62.93.93.26
- Défenseur des droits 05.62.56.65.65
- Numéro d'appel national 39 19



- Plateforme internet
www.stop-violences-femmes-gouv.fr

Pour porter plainte :



- Gendarmerie
- Commissariat
- Procureur de la République